



E-COMMUNAUTÉ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
S'INFORMER, PARTAGER, SE FORMER ENTRE PAIRS



## Les échanges lors du webinaire

- Robin Morellet : comment savoir les projets qui seront soumis à compensation ? seulement ICPE ?
- Nicolas MILLET : Bonjour,  
Comment inscrivez-vous cette compensation écologique au travers des PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) ?
- Cécile JULIARD : Avez-vous une expérience sur les éventuelles incohérences entre compensation forestière et compensation environnementale ?  
Compensation écologique au titre dossier CNPN
- OLIVIER ROUSSEL : Bonjour, La compensation écologique d'un projet de centrale hydroélectrique peut-il être envisagé sur le bassin versant du projet ou des bassins à proximité ? A savoir restaurer la continuité écologique sur un ou plusieurs obstacles à la continuité écologique sur des ouvrages sans potentiel hydroélectrique avéré ?
- Isabelle GAUCHIN-SOREL : Bonjour, Le LIFTI peut-il être une ressource pour un projet de réactivation d'une centrale hydro-électrique ?
- Catherine HEUZEY : Merci pour cette présentation
- OLIVIER ROUSSEL : Connaissez-vous des initiatives privées collectives de développeurs de projets d'énergies renouvelables ayant réalisé un plan de gestion de compensation écologique territorial ?
- Isabelle GAUCHIN-SOREL : Pour contribuer à répondre à Olivier : Il faut se rapprocher d'Énergie Partagée à mon sens car l'objectif est justement de soutenir tous les projets privés ou public/privé
- OLIVIER ROUSSEL : Merci Isabelle !